



FICHE SANITAIRE de LIAISON

Accueil de Loisirs 1/2

L'ENFANT

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe M F

VACCINATIONS (Se référer au carnet de santé de l'enfant - Possibilité de faire une copie)

Tétanos OUI non

TRAITEMENT EN COURS

L'enfant suit-il un traitement médical ? OUI * non

* Si oui, joindre l'ordonnance en cours et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leurs emballages d'origine, au nom de l'enfant, avec la notice). Aucun médicament ne pourra être donné sans ordonnance).

ALLERGIES (Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler)

Médicamenteuses OUI NON
Asthme OUI NON

Alimentaires OUI NON
Autre OUI NON

NOM et TELEPHONE du médecin traitant :

LE RESPONSABLE DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél Dom : Portable : Travail :

Je soussigné (e) responsable légal de l'enfant déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la MJC et le responsable de l'atelier à prendre le cas échéant toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Lu et approuvé, le

SIGNATURE

FICHE SANITAIRE de LIAISON

Accueil de Loisirs 2/2

Nom, Prénom du responsable de l'enfant (venant le chercher) :

.....

Noms, Prénoms des autres personnes pouvant venir chercher l'enfant :

..... Portable :

..... Portable :

..... Portable :

ATTENTION

- . Fournir la décision de justice si l'un des parents ou membre de la famille n'est pas autorisé à récupérer l'enfant.
- . Aucun enfant ne sera confié à un mineur sans autorisation écrite du responsable légal de l'enfant.

RESTAURATION

Les cas d'allergie alimentaire ne peuvent plus être pris en charge dans notre système de restauration collective. Il est demandé aux familles de fournir le repas, ainsi que le goûter.

Mon enfant a une allergie alimentaire : OUI* NON

*Si oui, un protocole d'accueil individualisé sera obligatoire mis en place.

Mon enfant mange du porc : OUI NON

Mon enfant mange de la viande : OUI NON

DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre des activités du centre de loisirs, autorisez-vous la MJC à photographier votre enfant et à utiliser ces clichés pour des expositions à la MJC ou pour diffusion dans des publications locales (Dauphiné Libéré, Journal municipal ainsi que sur le blog et le site internet de la MJC) : OUI NON

A Crolles, le Signature